

Villon à l'ordinateur (analyse stylistique)

Paul Barrette

Volume 16, numéro 1, avril 1980

Villon testateur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036705ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036705ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Barrette, P. (1980). Villon à l'ordinateur (analyse stylistique). *Études françaises*, 16(1), 65–70. <https://doi.org/10.7202/036705ar>

Villon à l'ordinateur*

(analyse stylistique)

PAUL BARRETTE

[...] Il y a des limites évidentes à ce qu'on peut demander à l'ordinateur. Par exemple, ce serait une perte de temps de demander à l'ordinateur d'examiner le rôle de l'auteur dans le poème quand une lecture attentive produirait un résultat aussi facilement.

J'ai établi un code pour tous les poèmes de Villon, donnant un code à différentes parties du discours et identifiant la richesse des rimes employées par Villon. Avec l'ordinateur, on peut sans grand effort, par exemple, indiquer combien de fois il emploie le présent de l'indicatif, première personne du singulier, comparé au passé simple, troisième personne du pluriel, ou au futur, deuxième personne du singulier. Mais l'emploi des temps des verbes est déterminé en grande partie par le contenu d'une œuvre, et il n'y aurait rien d'étonnant, ni de particulièrement révélateur à trouver que la première partie du texte employait le présent, la deuxième partie les temps du passé — non que ce soit le cas ici. Le poète pourrait tout simplement narrer des événements ayant eu lieu à des moments différents, et l'emploi de ces temps n'indiquerait aucunement les moments où le poème ou certaines parties du poème auraient été composés. J'ai donc limité le domaine de mes recherches aux éléments qui nous donneraient avec le plus de probabilité

* Extrait d'une communication présentée au Medieval Institute, Western Michigan University, Kalamazoo, mai 1978.

des indications sur la date de composition, la fréquence relative des différentes parties du discours, les différentes rimes employées (fréquence des rimes masculines par rapport aux rimes féminines), la richesse des rimes employées, et la longueur moyenne du mot.

Cette étude porte sur les textes suivants:

1. *Le Lais*, écrit en 1456 et contenant 320 vers.
2. Toutes les ballades, celles qui figurent dans *le Testament* et celles qui sont imprimées séparément. Puisque les ballades ont d'habitude trois strophes et un envoi employant les mêmes rimes, et puisque chaque œuvre est probablement le résultat d'un effort notable de concentration, on s'attendrait à ce que l'auteur prenne plus de soin avec la forme et avec les rimes. La date de composition serait sans doute différente pour chaque ballade, mais l'attitude du poète envers la poétique de la ballade pourrait bien rester la même. Il s'agit en l'occurrence de 1012 vers.
3. Les soi-disant « Regrets », qui comptent 240 vers.
4. *Le Testament*, écrit, au moins en partie, en 1461, et qui pour les fins de cette étude consiste en ce qui reste après qu'on a enlevé les « Regrets » et les poèmes à formes fixes. Ce texte contient 1247 vers.
5. Par curiosité, enfin, j'ai décidé de faire porter cette étude sur une quantité de vers choisis plus ou moins au hasard, quantité qui égalerait en longueur les « Regrets ». J'ai donc choisi les vers 990 à 1229, pour un total de 240 vers. Cette série sera désignée par « X ».

Considérons donc d'abord la longueur moyenne du mot. Les résultats sont : *Lais* : 4 356 ; *Ballades* : 4,27 ; « Regrets » : 4 206 ; *Testament* : 4,16 ; « X » : 4,16.

Regardons la fréquence relative des différentes parties du discours en utilisant le substantif comme unité, c.-à-d., le substantif est 1. Pour le *Lais*, la fréquence des verbes est ,51 ; adjectifs : ,27 ; adverbes : ,025¹ ; conjonctions : ,3 ; prépositions : ,44 ; pronoms relatifs : ,08.

Pour les *Ballades* les fréquences sont : verbes : ,75 ; adjectifs : ,32 ; adverbes : ,15 ; conjonctions : ,37 ; prépositions : ,41 ; et pronoms relatifs : ,09.

1. Éliminés de ces considérations sont les adverbes qui intensifient, les adverbes négatifs et les pronominaux *y* et *en*.

Pour les « Regrets » : verbes : ,83 ; adjectifs : ,33 ; adverbes : ,062 ; conjonctions : ,41 ; prépositions : ,40 ; pronoms relatifs : ,1.

Pour le *Testament* : verbes : ,9 ; adjectifs : ,36 ; adverbes : ,19 ; conjonctions : ,51 ; prépositions : ,55 ; pronoms relatifs : ,12.

« X », les vers choisis au hasard (qui ne figurent pas dans le schéma parce qu'ils ne sont pas en accord avec les autres résultats) donne : verbes : ,58 ; adjectifs : ,27 ; adverbes : ,14 ; conjonctions : ,35 ; prépositions : ,44 ; pronoms relatifs : ,06.

Considérons maintenant la proportion des rimes masculines aux rimes féminines. Dans le *Lais* nous trouvons 27,2 % de rimes féminines par rapport aux masculines ; « Regrets », 37,28 % féminines à 62,71 % masculines ; *Ballades* : 44,66 % féminines à 55,33 % masculines ; « X » : 47,71 % féminines à 52,69 % masculines, et *Testament*, 49,39 % féminines à 50,59 % masculines.

Regardons finalement la qualité des rimes employées. J'ai établi une échelle numérotant la richesse des rimes de 1 à 16, en allant de la plus faible à la plus riche, d'une assonance comme *dit : cri* à de rimes riches, comme *honneste : admoneste* (*Lais*, 105)². Dans mon système, les nombres impairs correspondent à des rimes masculines, les nombres pairs aux féminines. Sur une échelle de 2,4,6, etc., la richesse des rimes féminines est : *Lais* : 4,79 ; « Regrets » : 4,64 ; *Ballades* : 4,05 ; « X » : 4,06 ; *Testament* : 3,93. Pour les rimes masculines 1,3,5, etc., nous obtenons : *Lais* : 3,62 ; « Regrets » : 3,17 ; *Ballades* : 2,91 ; « X » : 2,62 ; et *Testament* : 2,92.

Tous ces résultats présentés de façon schématique nous donnent :

Longueur moyenne des mots

<i>Lais</i>	4,356
<i>Ballades</i>	4,27
Regrets	4,206
<i>Testament</i>	4,16
« X »	4,16

2. Un mot à propos de ma façon de procéder. Pour la strophe normale, j'ai fait ce qu'on pourrait prévoir. Quatre vers riment ensemble ; deux groupes de deux vers riment ensemble. J'ai cherché combien d'éléments étaient identiques, et je les ai comptés.

<i>Fréquence</i>							
	S	V	Adj	Adv	C	P	RP
<i>Lais</i>	1	,51	,27	,025	,3	,44	,08
<i>Ballades</i>	1	,75	,32	,15	,37	,41	,09
<i>Regrets</i>	1	,83	,33	,062	,41	,40	,1
<i>Testament</i>	1	,9	,36	,19	,51	,55	,12

<i>Rime</i>				<i>Qualité</i>	
<i>Lais</i>	27,2	72,76		<i>Lais</i>	4,79 3,62
<i>Regrets</i>	37,28	62,71		<i>Regrets</i>	4,64 3,17
<i>Ballades</i>	44,66	55,33		<i>Ballades</i>	4,05 2,91
« X »	47,71	52,69		« X »	4,06 2,62
<i>Testament</i>	49,39	50,59		<i>Testament</i>	3,93 2,92

À quelles conclusions nous mènent ces statistiques ? Il semble évident que quand nous les considérons, un certain ordre s'établit. Quelles que soient les catégories considérées, une progression est évidente, avec le *Lais* à un bout et le *Testament* à l'autre, les *Regrets* et les *ballades* entre les deux. Dans le cas des fréquences relatives des parties du discours, l'ordre se montre pour toutes les parties sauf le pronom relatif et l'adverbe.

La même progression est claire pour la longueur moyenne du mot et aussi dans les proportions entre rimes masculines et féminines.

On pourrait déclarer que le sujet traité détermine les catégories de mots employés. C'est ce que je suppose moi-même, et pour cette raison, j'accorderais moins d'importance à cette catégorie qu'à d'autres. La même chose peut se dire à propos des rapports entre les rimes masculines et féminines : le pur hasard pourrait déterminer le choix.

Mais la richesse de la rime est, à mon avis, dans une classe à part. Plus le poète est soucieux de ses rimes, surtout au *xv^e* siècle, plus ses rimes seront riches. Un poème avec un pourcentage élevé de rimes riches indiquerait que le poète s'est efforcé d'écrire une œuvre élaborée et polie. Pour moi, donc, les statistiques se rapportant à la richesse de la rime sont révélatrices. Il est par conséquent intéressant de constater qu'avec le passage du temps, Villon semble s'être préoccupé de moins en moins de la qualité de ses rimes. De plus, les statistiques semblent indiquer que le *Lais* et les *Regrets* sont des œuvres auxquelles il a consacré beaucoup d'effort, et qu'il s'est dévoué un peu moins au *Testament*.

En me fondant sur tout cela, je dois me ranger du côté de ceux qui considèrent *le Testament* comme une anthologie des œuvres de Villon. À un certain moment de sa vie, Villon a décidé de grouper un certain nombre de ses poèmes et il a décidé d'employer comme véhicule une forme qui lui avait apporté le succès quelques années avant, le testament fictionnel. Un testament composé à la hâte expliquerait pourquoi les parties qui avaient été écrites précédemment, les ballades, montreraient plus de marques de soin de la part du poète que les autres parties.

Et que dire des « Regrets » ? Étant donné leur situation dans les progressions notées plus haut, il n'est pas déraisonnable de conclure qu'ils ont été écrits avant *le Testament* et qu'ils ont aussi été incorporés dans le nouveau poème. Ils auraient pu constituer un poème à part, comme d'autres œuvres de l'époque, le *Passe-temps Michault*, par exemple, et auraient pu être ajoutés au poème. Il se peut, bien sûr, comme le suggère Siciliano, qu'ils aient été écrits après le reste du poème. C'est ce qui ne sera jamais prouvé de façon définitive.

Le Testament semble donc avoir été constitué de textes dont quelques-uns avaient déjà été écrits, dont d'autres venaient d'être écrits, et on a l'impression que les « Regrets » ont été écrits avant *le Testament*. Il est plus que probable que, à quelque date que les différentes sections aient été composées, leur contenu était dans l'esprit du poète lorsqu'il les incorporait à sa nouvelle œuvre, et que par conséquent, on pourrait toujours considérer qu'il donnait une unité poétique à son œuvre. Pourtant, cette œuvre unifiée donne toutes les indications d'avoir été créée de poèmes écrits séparément, dont certaines parties n'étaient pas destinées, à l'origine, à être insérées dans un long poème unique et structuré.

Quant aux ballades, ma façon de procéder était un peu différente : dans certains cas nous avons affaire à trois strophes de dix vers et un envoi contenant souvent cinq vers. Comme presque la moitié des vers d'une strophe riment ensemble, il y a une possibilité que 13, 14, ou 15 vers se terminent avec la même rime. À mon avis, le poète est obligé de faire un plus grand effort pour trouver quinze mots qui riment ensemble que pour en trouver quatre. Dans certains cas, une ballade pourrait avoir des rimes riches d'un bout à l'autre — à l'exception d'un seul vers. Il ne m'a semblé ni juste, ni précis de dire que tous les vers étaient par conséquent des rimes pauvres parce qu'un seul vers contenait une rime pauvre. Mes chiffres n'auraient pas reflété l'effort exceptionnel du poète d'employer des rimes riches. Dans mes calculs, par conséquent, j'ai considéré deux groupes de chiffres, une série qui représentait les rimes au plus faible, une autre qui les représentait

au plus fort. Je pouvais donc tenir compte de ces deux groupes séparément. En l'occurrence, je n'ai vu aucune raison pour qu'une rime pauvre transforme une dizaine de rimes riches en pauvres, et dans mes calculs dans des cas pareils j'ai compté un vers pauvre, une dizaine de riches.